



Renouveaulement du permis du conduire

Par **luckyluck56**, le **29/11/2009** à **06:48**

Bonjour,

Je ne possède plus mon permis depuis 1992 après une annulation mais aujourd'hui, je souhaiterai reprendre la conduite.

comment dois-je faire ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **29/11/2009** à **08:25**

Bonjour,

La solution est très simple, votre permis ayant été annulé, vous devrez repasser les épreuves dans leur totalité : code et conduite. Donc, vous allez dans une auto-école et vous prenez des cours.